

En collaboration avec



Centre Régional d'Intégration de Charleroi
rue Hanoteau 23 6060 Gilly
tél: 071/20 98 60



www.cricharleroi.be



Centre Régional de Verviers pour l'Intégration
des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Certificat interdisciplinaire : radicalisation violente et travail social

Regard pluriel : comprendre, analyser, agir

13 jours de formation de janvier à juin 2017 à raison de 2 jours par mois

A destination d'intervenants de première ligne

*Avec une approche **multidisciplinaire** visant la problématique de la radicalisation violente*

Et des séminaires d'intégration : un dispositif pédagogique articulant théorie et pratique, et soutenant le croisement des savoirs des formateurs ainsi que les expertises des participants

Avec une évaluation certificative donnant droit à 10 crédits

En cette période trouble où l'horreur semée par des terroristes se revendiquant de l'Islam envahit nos rues, nos esprits et notre quotidien ; en ces temps difficiles où les travailleurs sociaux sont au cœur d'un questionnement entre volonté de comprendre, injonction de détection du radicalisme et nécessité de « faire la part des choses » ; devant une situation aussi inédite, comment ne pas reconnaître que les repères éthiques et déontologiques des travailleurs sociaux sont vacillants ?

Se former grâce à l'éclairage d'experts constitue dès lors une urgence fondamentale. C'est dans ce contexte que le Centre de Ressources pour le social (CERSO) de la Haute Ecole Louvain en Hainaut en collaboration avec le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) et le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (CRVI) ont décidé de mettre sur pied une formation qui tente de répondre à ces questions :

- Comment comprendre ce phénomène et ses innombrables facettes et répercussions ?
- Au-delà de la réponse sécuritaire urgente et nécessaire, quels autres modes d'actions peut-on, doit-on mettre en place ?

- Quels sont les impacts sur les pratiques professionnelles ?
- Comment organiser des actions de prévention ?
- Quelles politiques sociales soutenir ?
- Comment prendre place aussi dans le débat public en tant que représentants actifs de la société civile ?

Public

Cette formation s'adresse aux intervenants de 1^{re} ligne dont le travail amène d'une façon ou d'une autre à accueillir, accompagner et prendre en charge des personnes en voie de radicalisation ou de "déradicalisation".

Le candidat à la formation aura un diplôme de l'enseignement supérieur ou, à défaut, sera admis sur la base de la valorisation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE).

Pour garantir une formation interactive, nous acceptons 18 participants maximum.

Objectifs de la formation

Cette formation donnera aux participants une vue d'ensemble de la problématique de la radicalisation violente dans ses dimensions philosophique, sociologique, anthropologique, psychologique, juridique, politique, économique et sociale.

Neuf modules ont été créés dans cette intention pour :

- Comprendre les mécanismes de radicalisation violente (contexte, causes et conséquences)
- Comprendre et objectiver les faits religieux pour éviter les amalgames
- Se départir d'une analyse émotionnelle et comprendre la complexité de la problématique
- Connaître les réseaux et identifier les acteurs et les ressources
- S'intégrer et/ou créer un maillage social (filet de prévention)
- Initier des réflexions et mettre en place des actions à partir de son ancrage professionnel

Méthode

- Lecture multidisciplinaire du processus de radicalisation violente
- Expériences pilotes de prévention et de « déradicalisation »
- Articulation avec la pratique professionnelle par une équipe de formateurs alliant académiques et praticiens ainsi que par des retours fréquents sur l'expérience de terrain au sein des séminaires d'intégration
- Mise en réseau des formateurs aux approches diversifiées, et des participants aux ancrages professionnels variés

Programme de la formation et intervenants

La formation est organisée en 9 modules, soutenus tout au long du processus par des séminaires d'intégration orientés vers les pratiques de travail social.

Les formateurs ont été choisis, chacun dans leur spécialité, pour leur expertise et leurs capacités à transmettre leur savoir.

MODULES	CONTENU	INTERVENANTS
1. Introduction à la problématique : aspects philosophiques	Contextualisation du radicalisme violent	François De Smet – Docteur en philosophie ULB, Directeur de Myria (Centre fédéral Migration)
2. Repères historiques	Approche historique du terrorisme Approche historique de l'Islam politique : la question de l'islamisme dans ses manifestations radicales et violentes	A.Grignard - Islamologue, professeur à l'ULG sur les matières liées au terrorisme, Maître de conférence au département sciences politiques, spécialiste de l'anti-terrorisme à la police fédérale
3. Aspects sociologiques et éclairages criminologiques	Analyse du processus de radicalisation violente Analyse des causes du terrorisme Analyse des profils des djihadistes	Michaël Dantinne – Docteur en criminologie ULG Fabienne Brion – Docteur en criminologie UCL, spécialiste d'islamologie, de discrimination et de l'œuvre de Michel Foucault Mohssin El Ghabri – politologue chez Etopia
4. Aspects psychologiques des terroristes et des jeunes radicalisés	L'engagement dans des idéaux fanatiques L'engagement dans des actes violents Stratégies des recruteurs et fragilité adolescente	Jacques Roisin – Docteur en psychologie UCL, psychanalyste Jean-Claude Maes – Président fondateur de SOS-Sectes (Bruxelles), collaborateur à l'Institut d'anthropologie clinique (Toulouse)
5. Aspects sociojuridiques	Secret professionnel-Ethique et déontologie Statut social et juridique des jeunes "radicalisés" auteurs d'actes terroristes ou non Aspects policiers	Vincent Seron - Docteur en criminologie ULG Bernard De Vos – Islamologue, Délégué général aux droits de l'enfant, islamologue Alain grignard (cf. module 2)
6. Facteurs déterminants de la radicalisation	Rôle des médias Radicalisation en ligne	Jean-Jacques Jaspers , Docteur en Droit, licencié en journalisme, professeur de déontologie à l'ULB Michaël Damman , anthropologue, responsable communautaire pour mentor-Escale
7. Conséquences politiques, économiques et sociales	Description et analyse des conséquences politiques Regards sur les effets économiques	Michaël Privot , licencié en histoire et philologie orientale et Docteur en langues et lettres ULG Mohssin El Ghabri (cf. module 3)
8. Pratiques sociales	Expériences de prévention et expériences de « déradicalisation »	Thierry Tournoy , directeur du CRIC ; Yves Kayaert , directeur de l'AMO-Itinéraires ; Ismaël Saïdi , réalisateur, scénariste et dramaturge connu pour la pièce « Jihad » ; Philippe Lesne , directeur de l'Institut Notre Dame de Lourdes
9. Séminaire d'intégration Enjeux et défis pour le travail social	Impacts sur le travail social (travailleurs et usagers) Impacts sur les mécanismes d'intégration	Daniel Martin , directeur du CRVI Nathalie Thirion , responsable cellule « Offres sur mesure » CERSO

Agenda de la formation

La formation est organisée de janvier 2017 à juin 2017 à raison de 2 jours par mois.

VENDREDI 13 JANVIER 2017

9h30 – 12h30	Module 9	Séminaire d'intégration	Nathalie Thirion Daniel Martin
13h30 – 16h30	Module 1	Contextualisation du radicalisme violent	François De Smet

SAMEDI 14 JANVIER 2017

9h30 – 12h30	Module 2	Approche historique du terrorisme	Alain Grignard
13h30 – 16h30	Module 2	Approche historique de l'islam politique : la question de l'islamisme dans ses manifestations radicales et violentes	

VENDREDI 17 FEVRIER 2017

9h30 – 12h30	Module 4	Stratégie des recruteurs et fragilité adolescente	Jean-Claude Maes
13h30 – 16h30			

SAMEDI 18 FEVRIER 2017

9h30 – 12h30	Module 9	Séminaire d'intégration	Nathalie Thirion Daniel Martin
13h30 – 16h30	Module 3	Analyse des causes du terrorisme	Fabienne Brion

VENDREDI 10 MARS 2017

9h30 – 12h30	Module 3	Analyse du profil des djihadistes	Mohssin El Ghabri
13h30 – 16h30	Module 4	L'engagement dans des idéaux fanatiques	Jacques Roisin

SAMEDI 11 MARS 2017

9h30 – 12h30	Module 7	Description et analyse des conséquences politiques	Michaël Privot
13h30 – 16h30	Module 7	Regard sur les effets économiques	Mohssin El Ghabri

VENDREDI 21 AVRIL 2017

9h30 – 12h30	Module 4	L'engagement dans des actes violents	Jacques Roisin
13h30 – 16h30	Module 9	Séminaire d'intégration	Nathalie Thirion Daniel Martin

SAMEDI 22 AVRIL 2017

9h30 – 12h30	Module 5	Secret professionnel – Ethique et déontologie	Vincent Seron
13h30 – 16h30	Module 6	Radicalisation en ligne	Michaël Damman

VENDREDI 19 MAI 2017

9h30 – 12h30	Module 6	Rôle des médias	Jean-Jacques Jaspers
13h30 – 16h30	Module 5	Statut social et juridique des jeunes « radicalisés » auteurs d'actes terroristes ou non	Bernard De Vos

SAMEDI 20 MAI 2017

9h30 – 12h30	Module 5	Aspects policiers	Alain Grignard
13h30 – 16h30	Module 9	Séminaire d'intégration	Nathalie Thirion Daniel Martin

VENDREDI 16 JUIN 2017

9h30 – 12h30	Module 3	Analyse du processus de radicalisation violente	Michaël Dantinne
13h30 – 16h30			

SAMEDI 17 JUIN 2017

9h30 – 12h30	Module 8	Expériences de prévention	Thierry Tournoy Yves Kayaert Ismaël Saidi
13h30 – 16h30	Module 8	Expériences de « déradicalisation »	Thierry Tournoy Philippe Lesne

VENDREDI 23 JUIN 2017

9h30 – 12h30	Module 9	Séminaire d'intégration	Nathalie Thirion Daniel Martin
13h30 – 16h30			

Dispositif d'évaluation

L'évaluation est assortie de la délivrance d'un certificat correspondant à 10 crédits. Ce certificat est reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles et peut donner lieu à une valorisation/dispense de cours dans un cursus d'études supérieures.

L'évaluation prend la forme d'un travail de fin de formation (20 pages) réalisé par le participant. Ce travail est initié lors des séminaires d'intégration et avec l'accompagnement d'un promoteur choisi parmi l'équipe des formateurs.

Un comité de lecture sera constitué de plusieurs acteurs de l'organisation de la formation avec la collaboration de Monsieur Philippe Brogniet, Référent radicalisme pour la Région wallonne.

Lieu de la formation

HELHa, département social de Louvain-la-Neuve (Institut Cardijn),
Rue de l'Hocaille 10
1348 Louvain-la-Neuve

Droits d'inscription

La participation à cette formation s'élève à 500 euros.

Conditions d'inscription

La demande d'inscription sera suivie d'un formulaire complémentaire à remplir, reprenant la trajectoire professionnelle et les motivations du candidat.

Le comité d'accompagnement se réserve le droit de sélectionner les candidatures de manière à garantir la diversité et la pluralité des ancrages professionnels en référence au sujet de la formation.

Pour s'inscrire

Rendez-vous sur le site du CERSO : <http://cerso.helha.be>

Pour des informations complémentaires

Contactez Martine Somerhausen : somerhausenm@helha.be